



LA SURVEILLANCE MÉDICALE RENFORCÉE

La liste des exemples ci dessous est non exhaustive !

SIR

Risque SIR	Exemples d'expositions	Exemples de métiers
Amiante	<ul style="list-style-type: none"> Fibres friables ou non friables (plaque ondulée eternit, colle carrelage, dalle plafond, flocage thermique, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> Métiers de la Maintenance Métiers du BTP (couvreur, carreleur, plombier,...) Techniciens de Diagnostic amiante, Désamianteurs
Plomb	<ul style="list-style-type: none"> Intervention sur des peintures et des canalisations dans des anciens bâtiments Travaux de couverture (soudure au plomb, 	<ul style="list-style-type: none"> Industrie : Recyclage de métaux, Fonderie BTP : canaliseurs, couvreur Artisanat : joailliers, vitriers,...
CMR	<ul style="list-style-type: none"> Poussières : de bois, silice, ... Gaz d'échappement, ... Fumées de soudage, ... Rayonnement UV,... Agents chimiques CMR; trichlo, bitume, chromates, formaldéhyde, brouillard d'huile ... 	<ul style="list-style-type: none"> Menuisiers, maçons Garagistes, Agents de quai, Agents de Contrôle Technique Soudeur Industrie (textile, plasturgie, métallurgie ...) BTP Laborantins
Agents biologiques 3 & 4	<ul style="list-style-type: none"> Virus de l'hépatite B Tuberculose VIH 	<ul style="list-style-type: none"> Métiers secteur médico-social, crèche Métiers soignants (Infirmier, AS, ASH, assistante médicale,....)
Rayonnements ionisants	<ul style="list-style-type: none"> Isotopes radio actifs Rayons X 	<ul style="list-style-type: none"> Métiers de Technicien de Contrôle : des soudures, Utilisation d'appareil de suivi (densité, épaisseur) Métiers de radiologie industrielle et médicale
Milieu Hyperbare	<ul style="list-style-type: none"> Immersion hyperbare Caisson hyperbare 	<ul style="list-style-type: none"> Plongeurs Personnels des caissons hospitaliers
Montage / démontage d'échafaudage	<ul style="list-style-type: none"> Risques de chute de hauteur lors d'un montage ou démontage d'un échafaudage 	<ul style="list-style-type: none"> Monteurs d'échafaudage BTP : couvreurs, maçons, peintres Métiers de la maintenance industrielle
Moins de 18 ans et travaux réglementés	Travaux exposant <ul style="list-style-type: none"> à des Agents chimiques Dangereux (ACD) à des Rayonnements (ionisants, optique artificiel) à un travail en milieu hyperbare à de la conduite d'engins à l'utilisation d'équipement de travail à une situation temporaire en hauteur au milieu confiné à des appareils sous pression à du contact de verre ou métal en fusion 	Sont concernés les jeunes relevant des catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> les apprentis et les titulaires d'un contrat de professionnalisation, les stagiaires de la formation professionnelle, les élèves et étudiants préparant un diplôme professionnel ou technologique, les jeunes accueillis dans les établissements mentionnés à l'article R.4153-39.
Habilitation électrique	Toutes habilitations électriques	<ul style="list-style-type: none"> BTP : Electriciens, chauffagistes Industrie : Métiers de la maintenance industrielle
Autorisation de conduite	Autorisation de conduite pour engins de levage (chariot élévateur, grue, nacelle, pont roulant....)	<ul style="list-style-type: none"> Conducteurs d'engins, caristes, pontiers
Manutention manuelle	> 55 kg pour les hommes > 25 kg pour les femmes	<ul style="list-style-type: none"> Manutentionnaires Métiers soignants (Infirmier, AS, ASH, assistante médicale,....)

LA SURVEILLANCE MÉDICALE RENFORCÉE

SIR

SURVEILLANCE INDIVIDUELLE RENFORCÉE (SIR)

- Amiante
- Plomb
- CMR
- Rayonnement ionisant
- Agents biologiques (groupe 3 &4)
- Milieu hyperbare
- Montage/ Démontage d'échafaudage

- - 18 ans affectés à des travaux dangereux
- Autorisation de conduite (*engins de manutention et levage*)
- Travaux sous tension électrique avec habilitation
- Manutention manuelle (*R4541-9 Code du travail*)

Sur demande écrite de l'employeur après discussion avec le médecin du travail et CSE

Rayonnements ionisants de catégorie A

(Par service agréé)

